

Compte Rendu du Comité de Ligne du 21 février 2024 à LUCON

Ce comité de ligne devait se tenir le 7 décembre 2023 à Fontenay Le Comte mais il fut annulé dans la précipitation sans information en amont. Il n'y aura donc pas eu de comité de ligne pour l'année 2023.

Le Comité de Ligne de LUCON n'a pas donné lieu à invitation contrairement à la coutume. Juste un encart dans le journal local et la date qui apparaissait sur le site (Aléop) de la Région des Pays de La Loire sans possibilité de consultation des dossiers de présentation ou fiche horaires ni poser de questions en ligne.

Ce comité de ligne a donné l'impression d'une réunion préparée « à l'arrache », documents projetés sur écran peu lisibles, recherche continuelle de la bonne diapo, sono de piètre qualité.

Nous sommes avisés que le Vice-Président de la Région des Pays de La Loire arrivera en retard suite à un problème sur l'autoroute.

Dans l'attente, le représentant de SNCF Mobilité de la Région explique les difficultés rencontrées durant ces derniers mois – tempête – heurs avec des animaux – manque de personnel dans les ateliers de réparation – disponibilité des matériels roulants difficile. Il indique avoir eu recours à des personnels en déplacement pour assurer les charges de travail des ateliers et avoir exporté des réparations d'automoteurs vers d'autres centres de maintenances. Cela justifie selon lui, les suppressions de trains Ter pendant plusieurs mois, notamment sur la ligne Nantes-La Rochelle où le seul Ter qui circule matin et soir a été supprimé remplacé par un car dont les horaires dissuadent de le prendre (départ La Rochelle à 4h54).

Le représentant de SNCF Réseau nous réexplique les heurs avec des animaux sans pour autant annoncer de mesures particulières pour les éviter ! Enfin, à 19h40, le Vice-Président de la Région des Pays de La Loire arrive.

Notre Association des Usagers des Transports de Vendée (AUT 85) fait une déclaration commune avec l'Association pour la Promotion de la ligne Nantes – Bordeaux (APNB) :

Celle-ci reprend plusieurs points forts du Contrat de Plan Etat Région (CPER) :

- Relancer l'économie - Accompagner les transitions - Relier les territoires - Préserver la cohésion sociale et territoriale

Celle-ci reprend les propos de Madame MORANCAIS sur l'ouverture à la concurrence des trains Ter :

- « L'ouverture à la concurrence nous permet plus d'offre, plus de services, plus de transition écologique ». « Ce choc d'offre va profondément transformer le quotidien des gens qui prennent le TER et attirer ceux qui hésitent encore à prendre le train ».

Nous reprenons les motifs invoqués par M ROCH BRANCOUR (Président de la Commission Infrastructures, transports et mobilités durables) pour justifier son choix de se retirer de l'Etude de mobilité La Rochelle – La Roche sur Yon :

- « Potentiel de fréquentation faible, les gens ne prendront pas le train - Pas possible de mettre des trains, la Voie Unique étant un handicap - Coût de construction des quais trop élevés - Achat de trois automoteurs trop coûteux - Le train n'est pas compétitif en temps de parcours comparé avec la voiture ».

A cela, Monsieur ROCH BRANCOUR répond qu'il est conscient de la décision annoncée et qu'il aurait préféré une décision concertée avec la région Nouvelle Aquitaine. S'il avait vraiment voulu une décision commune, il lui suffisait de ne pas se retirer seul de l'étude et mener celle-ci à son terme !

Il conteste les études qui ont été proposées sans en justifier les points de désaccord mais dit qu'il communiquera tous les chiffres une fois le Comité de Pilotage conclusif tenu. Il confirme la tenue d'un Comité de Pilotage sans avancer de date.

Reconstruction de la seconde voie : « Se battre, bien sûr que oui » dit-il. Peut-on lui faire confiance ? Selon lui, il y aura obligatoirement reconstruction de la seconde voie dès lors qu'il y aura développement de la desserte. C'est le chien qui se mord la queue !

Il se dit défenseur de la ruralité par la programmation d'un budget pour la rénovation de la voie unique La Roche sur Yon - Bressuire mais rien n'est encore fait car comme La Rochelle – La Roche sur Yon, cette ligne est positionnée sur deux régions (PDL et NA).

Notre Association des Usagers des Transports de Vendée (AUT 85) a retenu de ce Comité de ligne :

- Une participation importante des usagers, des représentants d'associations, des élus, des instances (Municipalités, Conseils de Développement)
- Des demandes fortes de desserte du quotidien par train avec une arrivée avant 9h00 à La Rochelle ou La Roche sur Yon

- Des demandes de développement de nouvelles haltes ferroviaires afin de décongestionner les routes en direction de La Rochelle
- Une incompréhension sur la décision prise par la Région Pays de La Loire de se retirer de l'étude de mobilité et sur les chiffres pris en compte (pas de prise en compte de la population de Fontenay Le Comte et de la CDC Sèvres-Autize)
- Des horaires de cars qui ne correspondent pas aux demandes et utilisateurs des cars régionaux avec des difficultés pour obtenir le bon abonnement permettant la montée dans le car sans difficulté
- Des cars (pourtant neufs) sujets à critiques sur le confort

L'Association des Usagers des Transports de Vendée (AUT 85), proche des préoccupations des usagers, ne trouve pas normal que l'on ne puisse pas arriver à La Rochelle par le train le matin avant 9h41, c'est probablement la seule ligne de la région des Pays de La Loire dans ce cas sans offrir de moyens de transport.

Nous proposons de revoir la desserte de La Rochelle vers Nantes du matin et du soir, de la limiter à La Roche sur Yon et de repositionner les km/train entre La Roche sur Yon et Nantes, qui sont actuellement financés, entre les deux agglomérations que sont La Rochelle et La Roche sur Yon. Ainsi, il est possible, sans coût supplémentaire, de créer un AR le matin et un AR le soir, ne resterait plus que les 2 AR de milieu de journée à financer.

En considérant que la région des Pays de La Loire ne veut pas créer de nouvelles haltes, une desserte permettant une arrivée à La Rochelle avant 9h00 devrait répondre à la demande des usagers et offrirait une alternative à la voiture. Cela démontrerait également, à grandeur réelle, la pertinence et le besoin d'étoffer cette desserte par la création de nouvelles haltes ferroviaires. Bien sûr, il ne faudra pas attendre 20 ans. Nous avons conservé la création de la halte de Marans qui draine 6 communes à moins de 10 km (L'Ile d'Elle, Ste Radegonde, Vouillé Les Marais, Le Gue de Velluire, La Taillée, Chaillé Les Marais) en partant du principe que la région Nouvelle Aquitaine sera plus innovante que PDL.

Sur la région des Pays de La Loire, entre 2019 et 2022, il y a eu une augmentation de 40 % de gens dans les trains. En périphérie de La Rochelle sur la même période, progression importantes dans les haltes qui ont été créées (Aigrefeuille + 64,3 %, La Jarrie + 54 %), celles qui ont été réhabilitées (Aytré + 18,6 %, Angoulins + 30,2 %), pour Surgères + 19 %, pour Chatelaillon + 45,30 % et La Rochelle + 20,40 %.

Pour notre association, **la création de 3 haltes ferroviaires en Pays de La Loire coutera moins cher** que le nouvel atelier Ter que la région doit offrir en cadeau au nouvel opérateur qui assurera l'exploitation des trains Ter dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Là, pour privatiser, on ne regarde pas à la dépense.

Comment un quai peut-il coûter 10 Millions d'€ comme l'annonce M ROCH BRANCOUR alors que le Pôle d'Echange Multimodal de Périgueux par exemple a coûté 15,10 Millions d'€ et celui de La Rochelle 40 Millions d'€ ?

PROPOSITIONS de l'AUT 85 pour une DESSERTE Ter									
N° Train	Création	Intercités 3831	Création	Intercités 3833	Intercités 3835	Création	Intercités 3837	Création	
Nantes	6h01	7h55	9h08	11h55	15h55	16h35	17h55	18h08	
La Roche sur Yon	6h50	8h34	9h58	12h34	16h34	17h25	18h35	19h00	
Sens La Roche sur Yon - La Rochelle	La Roche sur Yon	7h02	8h35	10h35	12h35	16h35	17h31	18h37	19h28
	Luçon	7h25	8h58	10h58	12h58	16h58	17h54	19h00	19h51
	Luçon	7h27	9h00	11h00	13h00	17h00	17h56	19h01	19h57
	Marans	7h53		11h26			18h22		20h30
	Marans	7h54		11h28			18h23		20h35
La Rochelle	8h09	9h41	11h43	13h39	17h39	18h46	19h39	20h50	

N° Train	Création	Intercités 3852	Création	Intercités 3854	Intercités 3856	Création	Création	Intercités 3858	
Sens La Rochelle - La Roche sur Yon	La Rochelle	6h42	10h19	11h11	12h18	16h18	17h11	18h58	20h19
	Marans	6h57		11h26			17h26	19h23	
	Marans	6h59		11h28			17h28	19h25	
	Luçon	7h25	10h58	11h54	12h58	16h58	17h54	19h51	20h58
	Luçon	7h27	11h00	11h56	13h00	17h00	17h56	19h53	21h00
	La Roche sur Yon	7h50	11h22	12h19	13h23	17h23	18h09	20h16	21h23
	La Roche sur Yon	8h02	11h24	12h32	13h24	17h24			21h24
Nantes	8h54	12h05	13h25	14h05	18h05			22h05	